

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Le 25 mars 2020 à Marseille*

**Pharmacie centrale : un dispositif exceptionnel en cette période de confinement**

**Face à la crise sanitaire inédite liée à l'épidémie de COVID-19, la Pharmacie centrale de l'Hôpital de la Conception s'organise pour permettre aux patients de l'AP-HM de récupérer leur traitement habituel dans les pharmacies proches de leur domicile.**

Dès le lundi 30 mars, les Hôpitaux Universitaires de Marseille – AP-HM pourront faire parvenir, via les grossistes répartiteurs, les traitements habituellement délivrés uniquement par la pharmacie de l'hôpital. Ce dispositif exceptionnel permettra de maintenir les soins médicamenteux pour les patients de l'AP-HM tout en permettant de limiter leurs déplacements.

Les patients désirant bénéficier de ce dispositif devront présenter leur ordonnance dans l'officine de leur quartier afin qu'elle fasse parvenir la demande au service rétrocession de la pharmacie centrale en appelant les docteurs A. DARQUE et Ph. MONGES au 04 91 38 39 35.